

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



72^{ème} Congrès Départemental

C'est au Boulodrome Henri Bernard à NICE que s'est déroulé le 2 décembre 2023, le 72^{ème} Congrès du Comité Départemental des Alpes-Maritimes.

Assemblée Générale Ordinaire à laquelle tous les clubs affiliés sont tenus statutairement de participer ou d'être représentés.

Après pointage des délégations, la représentativité se décompose comme suit :

SECTEUR OUEST

| 1003 | AB RIOU | 53 | ZUCCHINI SERGE |
|------|------------------------------|-----|-------------------------|
| 1004 | AB SAINT CEZAIRE | 37 | PIMENOFF FREDERIC |
| 1005 | AB SAINT JOSEPH GRASSE | 50 | LERDA JEAN LOUIS |
| 1006 | AB VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS | 120 | CASANA RENE |
| 1009 | AB ALLEES FORVILLES | 21 | CROCHET FRANCOIS |
| 1011 | BEACH CLUB | 159 | FLORENT-LEGAL DOMINIQUE |
| 1013 | PETANQUE ANTIBOISE | 664 | FERRO FRANCOISE |
| 1015 | LA BOULE MOUGINOISE | 92 | BENTALEB ALI |
| 1017 | LA BOULE RENAISSANTE | 50 | MANDREA MARC |
| 1023 | CB ROCHEVILLOIS | 149 | CAZZULINO LAURENT |
| 1027 | ES MIRANDOLAISE BOULES | 121 | NICOLAS CHRISTIAN |
| 1029 | GRASSE PETANQUE | 259 | BORSOTTO CLAUDE |
| 1030 | PETANQUE CROIX ROUGE | 27 | MAHE JEAN LOUIS |
| 1032 | PETANQUIER DU PORT D'ANTIBES | 45 | GHELARDI JACQUES |
| 1034 | ASC MOUANS SARTOUX | 165 | MARTELLO CHRISTOPHE |
| 1041 | CB MUNICIPAL PEGOMAS | 43 | LECOMPTE GERARD |
| 1053 | CB MANDELIEU | 130 | GARRY PHILIPPE |
| 1054 | PETANQUE NAPOULOISE | 108 | BERNARD-BRUNO JACKY |
| 1055 | BAS GOLFE JUAN | 106 | LEGRAND BRUNO |
| 1057 | AB SOPHIA ANTIPOLIS | 16 | ARABA ABDERRZAEK |
| 2024 | BOULE BARONNAISE | 63 | TATTANELLI ALDO |
| 2028 | BOULE NEUVE DE CARROS | 24 | SANTI ERIC |
| 2033 | CB MONTALEIGNOIS | 72 | MERCURI ROCCO |
| 2046 | ES VILLENEUVE LOUBET | 123 | UGOLINI SERGE |
| 2048 | GATTIERES PETANQUE | 69 | FABRON DAVID |
| 2053 | LA MINI BOULE LAURENTINE | 227 | CIPRIANI MICHEL |
| 2068 | S.P.C.O.C | 60 | GARCIA SALVADOR |
| 2074 | US CAGNES PETANQUE | 117 | RENALDI ROGER |

| 2078 | VENCE PETANQUE | 78 | PUGLIESE COSMA |
|--------|---------------------------|-----------|------------------------|
| 2082 | BOULE DES BOUCHES DU LOUP | 76 | FRANCONIERI DOMINIQUE |
| SECTEI | JR CENTRE | | |
| | ENTENTE SOCIETES NICOISES | 21 | OLIVIERI DANIEL |
| | AB CARRAS AEROPORT | | SANCHEZ JEAN |
| | AB VENTABRUN BELLET | | BORRA ROBERT |
| 2004 | AB COMMERCANTS DE CESSOLE | | NICCOLAI NADINE |
| | A.P.C.V.F | | CHAIEB MHAMED |
| | A.S.A.R.C.M | | PERUCON STEPHANE |
| 2015 | AIGLONS | | ROSSO GERALD |
| 2029 | C.A.S.E | | BAILET PATRICK |
| 2038 | CPS CASTAGNIERS | | MARABOTTO J. JACQUES |
| 2039 | CS TOURRETTAN | | BREMA PATRICE |
| | COLOMARS OLYMPIC CLUB | | CASTIGLIA GILLES |
| 2041 | D.U.C | | BUIATTI THIERRY |
| 2051 | I.P.N.N | | AGNELLO ANGE |
| | GAIS PETANQUIERS FC | 53 | ALLAVENA FRED |
| 2055 | JOYEUX PETANQUIERS | 61 | LIONS CLAUDE |
| 2057 | MONTET BORNALA CLUB | 27 | BERTRAND PHILIPPE |
| 2060 | O.C.B.R | 126 | CHIODI DANIEL |
| 2070 | STADE OLYMPIQUE DE L'EST | 31 | EGEA GUY |
| 2071 | TRINITE SPORTS PETANQUE | 66 | PORFIDA ANTOINE |
| 2072 | UB CONTOISE | 53 | MIGLIERINA JEAN CLAUDE |
| 2073 | U.S.A.C.A.R | 45 | LECCACORVI YVES |
| 2075 | NICE METROPOLE PETANQUE | 44 | TOGNETTI GUY |
| 2077 | US ST ANDRE DE LA ROCHE | 66 | CONSONNOVE MICHEL |
| 2083 | AB MICHEL ANGE | 60 | GARCIA DANIEL |
| 2087 | CLUB BOULISTE BON VOYAGE | 7 | DELMOTTE HERVE |
| 2099 | OGCN PETANQUE | 28 | MATTIO JEAN PHILIPPE |
| 2108 | LU AMIC DAU CASTEU | 10 | BACCHIALONI RENE |
| 2112 | ESCARENE PETANQUE | 33 | VALLEE GILLES |
| 2113 | C.B.V.V | 13 | BOUYSSOU NICOLAS |
| 2119 | CB L'ABADIE | 17 | ARMELI GRIGIO GREGORY |
| 2120 | AB SQUARE KIRCHNER | 70 | LESBROS JEAN MARC |
| 2122 | AB BLAUSASC | 110 | BERKOUKCHI GERARD |
| 2130 | AS RAY | 40 | KAYA ALPASLAN |
| 2131 | AB MUNICIPAUX CANTARON | 51 | PIETRI CHARLY |
| 2145 | UB DU VIGNAL | 11 | ZUGLIANI ERIC |
| 2150 | LU PESCAIRES DE SAN ROCH | 18 | LAMBINET JEAN PIERRE |
| 2151 | TINEE PETANQUE | 31 | CHEMIN XAVIER |
| 2152 | ABC SAINTE MARGUERITE | 59 | ROMEO VINCENT |
| 2153 | AB ASPREMONTOISE | 2.2. | BONFILS OLIVIER |

| SECTE | UR EST | | |
|-------|---------------------------|----------|------------------------|
| 3003 | AS TURBIASQUE | 36 | BARRAL ANDRE |
| 3008 | CB SAINT JEANNOISE | 48 | CASERTA NICOLAS |
| 3010 | EZE SPORTS PETANQUE | 32 | BENAGLIA JEAN LOUIS |
| 3012 | MENTON PETANQUE | 94 | COCOZ MANU |
| 3013 | PETANQUE BERLUGANE | 71 | RIOLI ANDRE |
| 3017 | ROQUEBRUNE CAP MARTIN P. | 69 | GLASSER DOMINIQUE |
| 3024 | VILLEFRANCHE PETANQUE | 45 | MORRA SERGE |
| | CLUBS ABSENTS | ou NON F | <u>REPRESENTES</u> |
| SECTE | CUR OUEST | | |
| 1012 | BA BIOTOISE | 67 | RONDONI JOCELYNE |
| 1020 | CANNES AERO SPORTS | 133 | LOMBARDO PATRICIA |
| 1021 | CB BAR SUR LOUP | 21 | GATTO ANGE |
| 1043 | SC MAGAGNOSC | 15 | BOY JEAN PIERRE |
| 1052 | AB CAPITOU | 38 | LORENZELLI GERARD |
| 1060 | LA BOULE CAUSSOLOISE | 15 | BALESTRA JEAN PAUL |
| 2002 | AB PLAN DE CARROS | 68 | LOPREVITE GIROLAMO |
| 2025 | BOULE DU CHÂTEAU | 115 | IANNARELLI JEAN PIERRE |
| 2134 | SAINT JEANNET PETANQUE | 5 | BEREAU ROBERT |
| SECTE | CUR CENTRE | | |
| 2007 | AS FALICON AIRE ST MICHEL | 34 | FALCONE PHILIPPE |
| 2009 | AB THIERS CLUVIER | 24 | MESCHINI MICHEL |
| 2013 | AS PAULIANI | 11 | VANDAMME JEROME |
| 2022 | A.S.T.A.M | 19 | BRASIER SYLVIO |
| 2023 | BOULE D'ARGENT | 19 | DANET MARC |
| 2026 | BOULE FLORES | 6 | PERSICO RENE |
| 2027 | BOULE PUGETOISE | 9 | NAISONDARD JEROME |
| 2034 | CB ROQUEBILLIERE | 10 | GASTAUD DIDIER |
| 2035 | CB XV° CORPS | 15 | BALLOCHI MARC |
| 2043 | E.S.O.M | 44 | HONNORE LUC |
| 2045 | E.S.S.O.R | | MARIOTTINI MANUEL |
| 2049 | GAZELEC SPORTS C.A | | GRINDA CLAUDE |
| 2058 | LOU BOUCIN DOU CASTEU | | BERTOJO ROBERT |
| 2091 | ASB LA CONQUE | | GIROLAMI PIERRE |
| 2095 | AS SAPEURS POMPIERS | | VALETTE ROBERT |
| 2107 | BOULE DU TORTEO | | TRIVERI JEAN |
| 2135 | SP COMMERCANTS DE RIQUIER | 28 | NICOLA GERARD |

LA PETANQUE BOLLENOISE 06 46 VAN DER HAEGEN PASCAL

| 2142 | C.P.P.I. | 16 DAMILANO STEP | HANE |
|------|-------------------------|--------------------------|---------|
| 2147 | A.C.P.P. | 47 NUSBAUM FRAN | CK |
| 2155 | CLUB BOULISTE DON BOSCO | 3 FERNANDEZ JEA | N MARIE |
| 2157 | A.S.B MADELAINE | 30 PEDESINI GERAR | D |
| 2158 | CLUB DE LA FRATERNITE | 3 MELLINE JACQUI | ES |
| 2159 | ESPANN | 9 GRAMMATICO D | DIER |

SECTEUR EST

| 3024 | VILLEFRANCHE PETANQUE | 45 MORRA SERGE |
|------|-----------------------|--------------------------|
| 3006 | BOULE SOSPELLOISE | 38 PIERRON JEROME |
| 3009 | EB BEAUSOLEIL | 14 BELLA DIDIER |
| 3011 | GARAVAN PETANOUE | 27 DELLERBA DANIEL |

Discours de bienvenue, du président Bernard CONSONNOVE

Madame Carine PAPY vice-présidente du Département des Alpes Maritimes en charge du Sport, représentant Monsieur Charles-Ange GINESY président du Département des Alpes-Maritimes Monsieur Pascal CONDOMITI adjoint au maire de Nice, délégué au Sport, représentant Monsieur Christian ESTROSI maire de Nice

Madame Corine Vérola vice-présidente de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, vice-présidente déléguée du Comité 06

Monsieur Jean Pierre IANNARELLI médecin fédéral, membre du CD06

Mesdames et Messieurs les Présidents, leurs représentants et tous les membres présents

Bienvenue à notre 72ème Congrès Départemental.

Merci d'être là tout simplement et d'avoir délaissé l'espace d'une après-midi vos licenciés. Je sais que c'est la période des concours de paniers de Noël et que cela peut être parfois compliqué.

Nous avons repris un horaire plus traditionnel, seule la disposition change. Je crois que nous avons presque fait tout le tour du boulodrome au niveau du podium.

Pour capter votre attention et vous retenir le plus longtemps possible, c'est-à-dire j'espère bien jusqu'au cocktail d'honneur qui clôturera ce Congrès ; nous essaierons d'être synthétique en évitant les longs discours

Notre congrès se veut interactif, c'est surtout l'occasion d'échanger, de poser des questions, de donner vos avis.

Avant de débuter véritablement ce Congrès je vous demanderai d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quitté cette année.

En attendant le taux de participation définitif,

Je déclare officiellement ouvert le 72 ème Congrès Départemental.

Je ne vais être plus long dans mon discours de bienvenue j'aurais d'autres occasions d'intervenir. Avant de donner à la parole à nos invités, je voudrai remercier sans exception tous les membres du Comité pour la qualité et la quantité de travail encore fourni cette année. J'associe à ces remerciements tous les bénévoles qui nous aident ponctuellement.

Notre équipe est formidable, efficace, motivée et je suis très fier de les représenter.

2024 a été une année que nous avons rendu sans problème.

Je voudrai remercier la Ville de Nice et le Département pour leur soutien financier.

Pour respecter l'ordre protocolaire, je passe la parole à Pascal CONDOMITI,

Adjoint au maire de Nice, délégué au Sport qui commence par remercier le Président du Comité pour son invitation et réaffirme le plaisir qu'il a d'être parmi nous. Il s'excuse par avance de ne pouvoir rester jusqu'à la fin de notre assemblée étant pris par ailleurs vers 15h pour donner le coup d'envoi du match de rugby Nice vs Bourgoin.

Il confirme l'intérêt que porte le Maire à notre sport qui reste l'exemple d'une activité qui touche toutes les générations, fait participer jeunes, femmes et hommes.

Il regrette fortement que la pétanque ne soit pas aux JO alors qu'elle aurait pu y entrer en France pays où elle est née. Cette participation aurait été d'un grand soutien pour notre discipline, espérons qu'elle y entre en 2028 mais ce ne sera plus sur notre pays.

>> Pascal CONDOMITI : merci à tous les présidents qui honorent ce 72^{ème} Congrès, les collectivités peuvent vous aider mais tout repose sur vous dirigeants et bénévoles, vous qui permettez que ce pan de notre culture locale perdure.

Merci Bernard pour le travail accompli avec toute ton équipe et bonne suite pour vos travaux.

>>> Bernard CONSONNOVE : A tout un chacun son interprétation quant à l'absence de la pétanque au JO 2024 à PARIS. Celle-ci n'est pas forcément imputable à la Fédération, aux Comités, aux organisateurs ou aux joueurs. Son universalité, sa popularité, son nombre de licenciés des deux sexes, sa médiatisation ne semblent pas être des atouts suffisant aux yeux du CIO.

Bernard Consonnove remercie Pascal CONDOMITI de nous avoir honoré de sa présence et donne la parole à Carine PAPY Vice-Présidente du Conseil Départemental Chargée du sport.

Carine PAPY se réjouit elle aussi de partager ce moment de convivialité avec l'ensemble des bénévoles dont elle en reconnait quelques-uns dans l'assemblée.

« La pétanque permet aux jeunes d'avoir des moments de partage mais ça ne tient qu'à vous dirigeants de club de créer et maintenir ces moments de convivialité afin qu'ils prennent plaisir à venir au club.

Les aides apportées par le Conseil Départemental ont été accordées pour éviter des frais qui n'étaient pas de votre fait.

La collectivité c'est nous tous, ce sont nos impôts redistribués de la manière la plus équitable possible et l'aide au comité est appropriée à une augmentation différée du prix de la licence.

Mais tout ne peux être supporté par les collectivités, il faut aller chercher des fonds extérieurs dans le mécénat par exemple.

Les aides des collectivités sont nombreuses, nous devons maitriser nos dépenses car les collectivités ne veulent pas augmenter les impôts.

Il faut vraiment que vous attiriez de plus en plus de jeunes dans vos clos, il est important de transmettre ces valeurs portées par cette pétanque qui fait partie de notre culture.

Je vais vous laisser poursuivre l'ordre du jour et encore merci de faire vivre cette activité traditionnelle »

Résultat du pointage des clubs présents : 57 présents, représentant 79 clubs sur 112 affiliés soit **70.54%**, L'Assemblée Générale peut se poursuivre

Rapport moral par le secrétaire général Jean-Claude CALCAGNO

Sans question sur le PV du Congrès 2022, celui est adopté.

Nous voici aujourd'hui réuni pour l'assemblée générale 2023

C'est toujours un plaisir renouvelé que d'associer les clubs, les administrateurs, les bénévoles et les licenciés pour présenter le bilan de l'année écoulée.

Je commencerai mon rapport en remerciant chaleureusement chacun d'entre vous pour votre confiance. Le Comité est d'abord une ambition collective, celle d'organiser, de promouvoir, de développer et de diriger les sports Pétanque et Jeu Provençal.

Quelques éléments clés à retenir :

Des résultats plus qu'honorables aux divers Championnat de France que vous retrouverez dans le palmarès sportif et dans les résultats des Championnats de clubs Régionaux et Nationaux.

Des actions avec l'USEP, l'UNSS, l'Handisport

Des participations aux actions du CDOS : Caravane du sport, Journées Olympiques...

Des actions de formation au travers du Tronc Commun (33 personnes en 4 sessions) qui devraient aboutir en 2024 sur + :

6 arbitres

7 délégués-graphiqueurs

20 initiateurs

Effectifs CD6 2023

| Total LICENCE | vétérans | seniors | juniors | jeunes |
|---------------|----------|---------|---------|--------|
| 6801 | 3767 | 2887 | 53 | 94 |
| 100.00% | 55.39% | 42.45% | 0.78% | 1.38% |
| | 97 | .84% | 2.1 | 6% |

A la lecture de ces statistiques, on constate que plus de la moitié de nos licenciés dépassent les 60 ans, même si l'écart avec les séniors diminue. Plus alarmant est le nombre de jeunes : 94 jeunes sur 6801 licenciés. Nous sommes légèrement en dessous de la moyenne nationale.

Cette baisse de licences jeunes est dû principalement au COVID, depuis nous « ramons » pour remonter la pente.

Le dispositif PASS SPORT de l'Agence Nationale du Sport n'est pas assez utilisé.

Sans la volonté des clubs de créer et d'animer des écoles de pétanque, d'accompagner, suivre et d'intégrer leurs jeunes aux rassemblements du Pôle 06, il est difficile de les attirer et de les fidéliser.

Un grand merci aux clubs et à leurs initiateurs diplômés qui s'investissent à nos côtés dans la PETANQUE A L'ECOLE, c'est déjà un grand premier pas.

Je cite les clubs de : AB VENTABRUN BELLET - AB KIRCHNER – AB MICHEL ANGE - AS FALICON - ESPANN – GAIS PETANQUIERS FC – JOYEUX PETANQUIERS – SPCOC

Je lance un appel aux clubs dont les écoles primaires sont tout proches, « engagez-nous avec nous dans cette action PETANQUE A L'ECOLE »

Je voudrai encore un peu d'attention pour vous présenter les nouveautés administratives de 2024.

<u>Affiliations</u>: elles doivent être accompagnées des compositions de bureau, avec à minima : Président, Secrétaire, Trésorier et d'un chèque de 50€ à l'ordre du CDAM-FFPJP

Il faut d'abord licencier ces 3 dirigeants pour que l'affiliation soit prise en compte.

<u>Mutations</u>: Un nouveau formulaire unique pour les mutations internes et externes, mais les anciens triptyques pour les mutations externes sont toujours acceptés pour cette année.

Pour les mutations internes le joueur fait signer la mutation à son club quitté, la remet à son nouveau club avec un chèque de 30€.

Le club preneur devra joindre le tout à la demande de licence.

<u>Licences</u>: la demande de licence est à remplir complètement : Date et lieu – Adresse – Téléphone – Mail Dans l'adresse mettre le libellé de la voie en premier

Beaucoup trop d'informations ne sont pas/plus à jour

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les majeurs, mais demeure obligatoire pour les mineurs

Pôle 06 sous la responsabilité de l'ETD

Pays Grassois : 26 jeunes

Pays Niçois: 10 jeunes à la 2^{ème} séance, c'est encourageant

Des équipes seront composées à l'intérieur de ces 2 groupes pour envisager des déplacements hors du département

Le Comité prendra une partie des frais à sa charge, le reste sera à répartir entre les clubs et les parents.

Beaucoup de beaux projets et de travail en perspective.

En faisant allusion à Oscar WILDE, celui qui vise le soleil ne peut pas rater la lune.

Le Rapport moral 2023 est adopté à l'unanimité

Présentation du rapport financier 2023 par les trésoriers

Suite à la démission en cours d'exercice du trésorier général, le rapport financier sera présenté par Willy OUDEWAAL qui lui a succédé, (il était jusqu'alors le trésorier adjoint) et Laurent CAZZULINO le nouveau trésorier adjoint.

Pour rappel, le bilan et les résultats d'exploitation sont sous la compétence du cabinet d'expertise comptable FIREC qui les ont certifiés.

Le montant total des crédits : 384 859€ Le montant des débits : 382 519€

Soit un solde positif de : 2 340€

Toutes les factures ont été rapprochées par les deux vérificateurs aux comptes qui ont effectué un contrôle exhaustif avec les relevés bancaires, nous avons répondu à toutes leurs questions.

Une année financièrement équilibrée parfaitement maitrisée malgré une inflation importante, avec un prix de vente de la licence très modéré et inchangé depuis 2017. Nous avons bénéficié d'une augmentation de 482 licences.

Il faut être très vigilant sur la partie variable de nos dépenses dont une majeure partie est fixe et incontournable.

Nous avons pu maintenir toutes les aides financières aux clubs en faisant les dépenses d'exploitation et investissements utiles ou nécessaires à notre fonctionnement.

Quelques questions avant le passage à l'approbation :

Françoise FERRO (Pétanque Antiboise) demande des éclaircissements sur :

- la ligne 628 frais d'arbitrage 9 872.€, le président confirme que pour les championnats départementaux les délégués membres du CD ne sont pas indemnisés
- les 25000 € annoncés par le Conseil Départemental sont-ils dans les comptes ? : réponse : oui rubrique 74 Conseil Départemental
- à quoi correspondent les frais de transport de 2 855€, il s'agit des frais d'entretien et de réparation du minibus
- à quoi correspondent les frais fournitures entretien & petit équipement de 11 493€, parmi les plus important : achats étuve 1992€, paella 500€, jetons bar 500€, tables et chaises 3000€
- je me suis s'est vu refuser le prêt d'assiettes : le président s'en étonne en précisant qu'à sa connaissance il ne peut y pas avoir de refus à condition d'en avoir fait officiellement la demande dans les délais.
- Pas de ligne de frais pour le Trophée des villes : le TROPHEE DES VILLES a lieu cette année en décembre, les frais seront pris en compte dans l'exercice 2024. L'exercice comptable présenté couvre la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023

Jean Pierre LAMBINET (Lu Pescaires de St Roch)

• Sur la ligne 69 – 425 € impôts sur les sociétés, réponse du président : il doit s'agir d'un impôt provenant des intérêts produits par le compte à terme sur lequel est placé l'argent provenant de la vente de l'ancien siège social situé au Bois de Boulogne.

Salvatore GARCIA (SPCOC)

Pourquoi la ligne du Boucin de Nissa 22000€ apparait dans les comptes du comité ?
 le CD supporte sur un compte bancaire séparé de son compte courant les dépenses et recettes de cette manifestation qui est réservée aux clubs situés sur le territoire de la Métropole de Nice, en contrepartie le CD une subvention. Le cabinet comptable intègre toutes les opérations au bilan et compte de résultat du CD.

Pour être en conformité avec nos statuts, nous passerons à l'approbation des comptes après avoir entendu le compte rendu des vérificateurs aux comptes

Rapport des vérificateurs aux comptes, par Alain REY (AB Kirchner) et Vanni SALVIONI (Trinité Sports)

« Nous certifions avoir procédé aux vérifications en présence du trésorier général Willy OUDEWAAL. Nous avons eu la possibilité de consulter toutes les pièces comptables nous permettant de faire toutes les vérifications appropriées.

Ces vérifications nous permettent de dire qu'elles reflètent fidèlement et sincèrement la situation financière du CD06.

En conclusion nous déclarons les comptes conformes et donnons quitus au trésorier général pour le rapport financier 2023 »

Présentation du budget 2024 par le président,

Toute la difficulté de l'exercice consiste à présenter un budget dont on ignore la recette principale c'est-àdire le volume de licences.

Nous vous présentons un budget légèrement inférieur au réalisé 2023 avec au niveau des dépenses : une baisse sur les rubriques entretien & carburants et fournitures de bureau, informatique.

Au niveau des recettes : recherche de partenariats privés.

Les résultats financiers 2023 et le budget 2024 sont votés à l'unanimité

Elections partielles,

Présentation des postulants, 3 candidats pour autant de postes vacants.

Mme Christine CAZZULINO, Mrs Patrick AIELLO & François SCARDINA sont donc élus sans réserve jusqu'à la fin de la mandature.

Directives fédérales et Circulaire sportive, par Mme VEROLA vice-présidente de la FFPJP

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve aujourd'hui afin de vous faire une rapide synthèse des sujets abordés et traités par la FFPJP en cette année 2023.

Comme vous avez pu le constater avec la publication des joueurs classés pour la saison à venir, la nouvelle classification a été mise en place avec notamment la réduction à 2 années de la catégorie honneur.

Les Championnats de France (CDF) ont connu des modifications avec la création du CDF Triplettes mixtes qui a été un grand succès et qui a permis de rassembler les plus grands et plus grandes joueurs et joueuses. Le succès du passage du CDF Triplettes hommes à 128 équipes jumelé au CDF Triplettes femmes a permis

de montrer aux détracteurs que la décision n'était pas si mauvaise que ça.

Nous avons pu voir évoluer les meilleurs joueurs de France qui se sont livrés de belles parties.

Les féminines ont enfin pu avoir leur moment de gloire en étant filmées et diffusées par l'Equipe 21 lors de la finale au même titre que leurs camarades masculins.

Le Jeu Provençal a également été mis à l'honneur avec la création de la coupe de France des clubs qui a réuni pour sa première édition de + de 600 clubs. La finale se déroule ce week-end à Marmande, malheureusement sans équipe représentant notre comité.

Il a également été créé un Groupe France au Jeu Provençal qui aura pour mission de promouvoir la discipline. Un joueur de notre comité l'a intégré. Il s'agit de Christophe MARTELLO..

Le plus important chantier à venir pour la saison prochaine vous concerne au plus haut point. En effet, vous allez devenir, vous les présidentes et présidents de clubs, les acteurs principaux de la prochaine élection fédérale au même titre que les présidents des comités départementaux. En effet, une réforme du scrutin électoral est en cours et sera validée dans 15 jours lors du prochain congrès national.

En quoi cela va-t-il consister?

Tout d'abord, les élus fédéraux ne seront plus élus par un scrutin uninominal mais par le biais de listes bloquées.

Les listes devront comporter 28 noms dont 1 médecin : 14 femmes et 14 hommes.

Vous serez donc amenés à vous prononcer et à choisir une liste parmi celles qui se présenteront. Ce vote se fera de manière électronique. Chaque présidente ou président de club recevra un code personnel qui lui permettra de voter pour la liste de son choix. D'où l'importance que votre contact mail soit correctement renseigné dans le logiciel Fédéral GESLICO.

Soyez donc très vigilant lors de votre demande d'affiliation à ce que votre contact ne soit pas erroné. A ces 28 membres, viendront se rajouter 8 membres ayant une qualité particulière qui seront élus par leurs pairs uniquement, par le biais de 4 collèges :

- 1. Collège des Sportifs de Haut niveau
- 2. Collège des Arbitres
- 3. Collège des éducateurs
- 4. Collège des régions

Dans chaque collège 1 femme et 1 homme seront élus.

C'est donc au total, 36 membres qui siégeront au comité directeur de la FFPJP à partir de 2025.

Les modalités définitives seront arrêtées en début d'année prochaine et vous en serez informés par le biais de votre comité départemental.

En étant désormais des électeurs, vous allez donc devenir des interlocuteurs directs de la FFPJP.

Commission calendrier, par Mme Corine VEROLA présidente de la Commission Sportive Vous avez pu voir affiché à l'accueil le calendrier provisoire de la saison 2024. Dans vos enveloppes respectives données à l'accueil vous trouverez le détail des concours qui vous ont été attribués. Je vous demande de les vérifier avec beaucoup d'attention notamment les numéros de téléphone pour les inscriptions.

Vous avez pu constater que certaines dates ne sont pas fournies en concours. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez rajouter un concours sur une des dates libres.

Nous constatons pour 2024 une légère augmentation des demandes de concours : à ce jour 322 concours contre 308 en 2023.

A noter l'apparition en 2024, à la suite d'un essai plus que concluant en fin de saison (47 doublettes) d'un concours vétérans réservé aux féminines. 7 demandes cette année. Nous leur avons réservé la journée du mercredi. Un grand merci aux organisateurs qui ont fait le choix d'offrir ce type de concours à nos féminines pour 2024.

Concernant les autres types de concours, stabilité par rapport à 2023.

Pour le Jeu Provençal, stabilité également avec 15 concours en 2024 pour 16 en 2023.

Remerciements aux quelques clubs qui se lancent dans l'organisation d'un concours de JP, notamment au club de Mouans Sartoux qui a lui seul, organise 6 concours sur les 15 dont 1 national.

Il est très important de rester actif sur ce domaine car n'oublions pas que pour obtenir des équipes supplémentaires aux CDF JP il est nécessaire d'avoir une activité JP durant toute la saison ainsi que d'organiser un CDC JP.

Pour les championnats départementaux : ils se dérouleront, comme il est de règle depuis quelques années, sur les dates arrêtées par la FFPJP dans le calendrier unique fédéral. Comme cette année les inscriptions ne

seront possibles que par les clubs en ligne (Identifiant + mot de passe) et seront closes le dimanche soir (19h) précédent la compétition. Aucune équipe ne sera rajoutée, seules des modifications de composition d'équipes ou des annulations pourront avoir lieu. Merci donc à tous les responsables au sein des clubs de bien veiller à ce que leurs équipes soient toutes et correctement inscrites.

Licences

Il est très important que les adresses des joueurs et joueuses soient vérifiées afin que nos fichiers soient à jour.

Nous n'accepterons aucune demande de licence si l'adresse n'est pas renseignée.

Pour rappel, le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité attestant de la nationalité française.

Contrôle d'honorabilité : vous avez vu apparaître cette case sur les demandes de licences et peut être n'avezvous pas l'information de ce dont il s'agit.

Les articles L. 212-1, 212-9, et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif, d'exploitant d'un EAPS (Etablissement d'Activités Physique et Sportive), les arbitres et toutes les personnes en lien avec l'accompagnement et l'encadrement des mineurs sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

La fédération est explicitement autorisée à recueillir les éléments relatifs à l'identité de ses licenciés soumis aux dispositions de l'article L. 212-9 et à mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel à cet effet.

Le ministère chargé des sports et les services du ministère de la justice seront destinataires de ce traitement.

Depuis le 1er janvier 2021, un dispositif fédéral doit permettre d'identifier, parmi les licenciés et dès leur demande de licence, les licenciés exerçant les fonctions d'éducateur sportif et/ou les fonctions de dirigeant. Depuis le 1er septembre 2021, les fédérations sportives sont tenues d'informer expressément leurs licenciés soumis aux dispositions de l'article L. 212-9 et L. 322-1 du code du sport qu'ils peuvent faire l'objet d'un contrôle automatisé de leur honorabilité et des conséquences en cas de condamnation incompatible avec les fonctions exercées.

Les fédérations sont donc tenues de transmettre les fichiers pour la recherche d'honorabilité des dirigeants encadrants, ainsi que des éducateurs sportifs au ministère des sports. Ce dernier souhaite étendre cette recherche à l'ensemble des personnes en contact avec des mineurs.

Quelques chiffres:

- ✓ 1 jeune sur 7 est victime de violences sexuelles avant ses 18 ans
- ✓ 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année
- ✓ 912 dossiers de signalement remontés par les 116 fédérations sportives agréées à ce jour
- ✓ Parmi ces signalements, 90% de dossiers concernent des violences sexuelles impliquant 65 fédérations (principalement des hommes)
- ✓ 82 % concernent des violences sur mineurs (et plus spécifiquement féminines)
- ✓ 627 cas concernent des éducateurs sportifs (rémunérés) sur 250 000 contrôles d'honorabilité
- ✓ 500 000 contrôles d'honorabilité tous statuts confondus (dont près de 300 000 bénévoles mis en place par 70 fédérations).
- ✓ Nous devons donc être très vigilants. Des prédateurs sont malheureusement sur nos terrains.
- ✓ Il convient pour nous, responsables, encadrants, formateurs, de mieux appréhender ces problématiques de façon à mieux les éviter, les identifier, à les gérer, et surtout à mieux les sanctionner.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite, d'ores et déjà, d'excellentes fêtes de fin d'année avec vos proches. Prenez soin de vous.

Rapport de la Commission Féminine, par Bernard CONSONNOVE

Pour cause de défaillance indépendante de leur volonté des 2 co-responsables de la Commission féminine, je vais vous présenter le rapport qu'elles avaient prévu de vous exposer.

Je les remercie pour le travail effectué tout le long de l'année. Rassurez-vous elles reviendront en pleine forme et tout aussi motivées en 2024.

L'année 2022 avait été une belle année pour les féminines, en 2023 nous sommes sur une dynamique exponentielle au niveau de la participation. Avec comme exemple significatif : 82 triplettes à l'ouverture, 61 l'année dernière.

Sur l'année la moyenne de participation est de 50 équipes contre 43 en 2022.

Tout n'est pas rose pour autant, s'il y a eu de belles satisfactions au niveau des Championnats de clubs je vais y revenir plus tard, on ne peut pas en dire autant au niveau des Championnats de France où nous n'avons guère brillé.

C'était une année transitoire pour le Championnat des clubs Féminin avec des difficultés de compréhension au démarrage mais qui s'est déroulé sans problème majeur dans l'ensemble. En 2024 ce championnat prendra son format définitif à 6 joueuses + 2 remplaçantes et s'alignera ainsi sur celui des autres Championnats de clubs. Il en sera de même pour la Coupe des Clubs Féminins pour les équipes de Division 2 non qualifiées pour les play-off.

L'organisation du Championnat Départemental sera reconduite à l'identique avec une DIVISION 1 à 7 équipes et toutes les autres équipes réparties dans la DIVISION 2 en poules de 4 ou 5 avec le même système de montées et descentes toujours soumis aux résultats finaux du niveau supérieur.

Résultats des championnats des clubs :

- ✓ Pétanque antiboise 1 se maintient en CNC F2
- ✓ Cannes Aero Sport 1 descend en CRC F1
- ✓ Grasse Pétanque 1 monte en CNC F2
- ✓ Grasse Pétanque 2 descend en CRC F2

En ce qui concerne le Championnat des clubs départemental :

Dans la Division 1 :

- ✓ Cannes Aérosport vainqueur de la Division 1 monte en CRC F2
- ✓ Pétanque berlugane, Pétanque Antiboise 1 et Grasse Pétanque descendent en Division 2. Les autres équipes se maintiennent.

En Division 2:

✓ Le CASE Nice, Beach et Pétanque Berlugane montent en Division 1

En 2024, les rencontres des championnats se joueront à date fixe.

Les dérogations devront être exceptionnelles et motivées. Quel qu'en soit le système : date fixe ou date butée certaines équipes ont du mal à respecter les délais.

Un effort supplémentaire sera à faire en 2024 pour le bon déroulé et l'éthique sportive de la compétition. Le circuit des GAZELLES qui a grandement contribué à la fréquentation des concours sera reconduit. Devant leur succès : le marathon estival, le bol d'or hivernal, les concours en Swiss System seront maintenus.

Nous sommes à ce jour encore preneurs de clubs souhaitant organiser ce type de concours.

Le 1^{er} concours vétérans féminin organisé dans le 06 a répondu à nos attentes avec la participation de 47 doublettes. Plusieurs clubs se sont positionnés pour organiser ce type de concours, il est encore possible de nous envoyer vos demandes.

Pour conclure la PETANQUE FEMININE est en plein développement mais il faut toujours rechercher des formules innovantes pour ne pas s'essouffler.

Vous pouvez faire confiance aux dirigeantes de la Commission Féminine, elles ne sont pas à court d'idée. Elles étudieront avec attention toutes les suggestions que vous pouvez nous soumettre.

Au nom de tous les membres de la commission séniors vétérans, je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui pour vous présenter le compte rendu d'activité sur la saison 2023 qui sera axé principalement sur les compétitions de Clubs.

Championnats de clubs :

Très bons résultats aux niveaux Nationaux et Régionaux.

A noter que le Comité octroie aux clubs une indemnité unique de 500€ pour la participation à un CNC et 250€ pour la participation à un CRC, 5250€ au total

| Championnat National des Clubs (CNC) | Classements | Clubs | | |
|--------------------------------------|---------------------|-----------------------|--|--|
| DIVISION 1 | Se maintient | PETANQUE ANTIBOISE | | |
| DIVISION 2 | Champion de France, | MINI BOULE LAURENTINE | | |
| | monte en D1 | | | |
| DIVISION 3 | Descend en CRC 1 | CASE NICE | | |

| Championnat Régional des Clubs (CRC) | Classements | Clubs |
|--------------------------------------|--------------------------|--------------------|
| DIVISION 1 | Champion, monte en CNC 3 | ES MIRANDOLAISE |
| DIVISION 1 | Se maintient | PETANQUE ANTIBOISE |
| DIVISION 2 | Monte en CRC 1 | PETANQUE ANTIBOISE |
| DIVISION 2 | Se maintient | SC MOUANS SARTOUX |
| DIVISION 2 | Descend en CDC 1 | ASCRM |

| Championnat Départemental des Clubs (CDC) * | Classements | Clubs |
|---|--------------------------|--------------------------------|
| DIVISION 1 | Champion, monte en CRC 2 | BEACH CLUB |
| DIVISION 1 | Vice-Champion | PETANQUE ANTIBOISE |
| DIVISION 1 | Descendent en D2 | PPA ANTIBES, AB ST CEZAIRE, CB |
| | | ROCHEVILLOIS |
| DIVISION 2 | Montent en D1 | AB VALBONNE, PETANQUE |
| | | ANTIBOISE, COLOMARS OC |

Résultats moins bons aux niveaux Régionaux

| Championnat Régional des Clubs Vétérans (CRC) | Classements | Clubs |
|---|--------------------|--------------------|
| DIVISION 1 | Descend en CRC-V 2 | CANNES AEROSPORTS |
| DIVISION 2 | Descend en CDC-V 1 | PETANQUE ANTIBOISE |

| Championnat Départemental des Clubs Vétérans (CDC-V) * | Classements | Clubs |
|---|------------------|--------------------------------|
| DIVISION 1 | Champion | PETANQUE ANTIBOISE |
| DIVISION 1 | Vice-Champion | PETANQUE ANTIBOISE |
| DIVISION 1 | Descendent en D2 | AB VALBONNE, MENTON PETANQUE, |
| | | MINI BOULE LAURENTINE |
| DIVISION 2 | Montent en D1 | PETANQUE BERLUGANE, CASE NICE, |
| | | PETANQUE ANTIBOISE |

A noter que tous les clubs qui s'engagent pour la première fois dans les CDC évolueront d'entrée en division 2.

Coupes de clubs :

Ces Coupes de clubs sont limitées au niveau départemental.

| Coupe Promotion | Clubs |
|------------------------|--------------|
| Champion | OC BAOU ROUX |
| Vice-Champion | ABP CARROS |

| Coupe Mixte | Clubs |
|---------------|--------------------|
| Champion | PETANQUE ANTIBOISE |
| Vice-Champion | SC MOUANS SARTOUX |

Félicitations à toutes les équipes citées pour leurs participations et leurs résultats.

L'engouement pour tous ces Championnats de clubs et Coupes de clubs ne faiblit pas, de même que la convivialité générale qui y règne.

En espérant qu'il en sera de même pour la saison prochaine.

Coupe de France des Clubs 2023/2024

Résultats des 6 clubs qualifiés pour les tours de zone :

- ✓ L'US St André s'incline au 1^{er} tour de zone contre St Tropez du 83
- ✓ Le CB Rocheville s'incline au 1^{er} tour de zone contre Draguignan du 83
- ✓ L'OC Baous-Roux s'incline au 2ème tour de zone contre St André Les Alpes du 04
- ✓ Le Beach Club s'incline au 2ème tour de zone contre Les Mées du 04
- ✓ La Mini Boule Laurentine s'incline au 2^{ème} tour de zone contre Draguignan du 83

Félicitations à tous ses clubs pour leurs parcours. La Coupe de France est toujours autant attractive pour les clubs, 42 clubs s'étaient engagés cette année.

✓ **Seul le CASE Nice** est encore en course pour le 3^{ème} tour de zone en recevant les Mées du 04 tombeur du Beach lors du tour précédent. Cette rencontre aura lieu ici même au Comité le samedi 9 décembre. Vous êtes tous conviés à venir y assister si vous le souhaitez.

A noter que le Comité double les indemnités versées par la Fédération aux équipes qui se déplacent hors département.

Championnats de France

Encore de très bons résultats qui devraient nous permettre de conserver notre place sur le podium au niveau du classement général des CD.

Méritent d'être plus spécialement cités :

- ✓ Marine TUR et Mickael BONETTO qui conservent leur titre de Champion de France Doublettes Mixte.
- ✓ Myron BAUDINO qui s'incline de justesse en demi-finale de l'individuel
- ✓ la triplette mixte composée de Marine et Mickael BONETTO associés à Myron BAUDINO qui s'incline en demi-finale du Championnat de France Triplettes Mixte.
- ✓ L'équipe promotion de Menton Pétanque composée d'Alexandre LLORET, José DA SILVA RODRIGUES et Emmanuel COCOZ qui évoluait sous la bannière du Comité Régional PACA, elle s'est inclinée en 8ème de finale.

Le Trophées des Villes, se déroulera du 30 au 3 décembre à LAON.

La sélection représentant la ville de NICE est composée des joueurs suivants :

Mickael BONETTO, Christophe SEVILLA, Mayron BAUDINO et Jean Philippe BUCHE en moins de 22 ans.

C'est une équipe très prometteuse, nous suivrons avec attention leur parcours.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Rapport de la Commission Jeu Provençal, par Jean OLIVA vice-président de la Commission Jeu Provençal

En l'absence de Sébastien DJAGHRIF retenu sur le Trophées des Villes, il me revient l'honneur de vous présenter notre bilan sportif.

✓ 11 équipes se sont engagées sur la 1^{ère} édition de la Coupe de Coupe, pour l'édition 2024 la date limite d'inscription est le 10 décembre 2023.

Le SC Mouans Sartoux qui s'est qualifiée à l'issue des tours départementaux, s'est incliné au premier tour régional.

- ✓ 13 concours inscrits au calendrier 2023, un grand merci à tous ces clubs pour leur investissement autour du Jeu provençal.
- ✓ Pour la 2ème année consécutive a eu lieu, le circuit 3PAS, 350 joueurs ont participé aux concours dans les Alpes-Maritimes.
 - La phase finale s'est magnifiquement déroulée sur les terrains du SC Mouans-Sartoux
 - La victoire est revenue à l'équipe composée de Christophe MARTELLO et Patrice CONTI du SC Mouans-Sartoux et de Frédéric PIMENOFF de l' AB Saint-Cézaire. Cette compétition a relancé la participation dans les concours départementaux et reste très appréciée par nos licenciés. Elle est maintenant bien lancée, elle sera naturellement reconduite en 2024 avec toujours financé par le Comité
- ✓ Un grand merci aux clubs SC Mouans-Sartoux et AB Capitou pour l'organisation parfaite des Championnats Départementaux dans le respect de la charte « zéro alcool ».
- ✓ Résultats de la Coupe du Comité :
 - Vainqueur ES Mirandolaise
 - Finaliste : CB Rocheville.
- ✓ Résultats des Championnats de Club
 - le club de Mouans-Sartoux en terminant 3^{ème} de son groupe s'est une nouvelle fois qualifiée pour le rassemblement national où il s'est incliné en ¹/₄ finale
 - CDC DIVISION 1 : Champion CANNES AEROSPORT qui monté en CRC 2 de cette même année 2023 redescend en CDC en 2024
 - le club de Mouans-Sartoux de D2 monte en CRC 1, il y aura 2 équipes à cet niveau Régional l'année prochaine.

Pour tous les clubs qui souhaitent organiser des concours Jeu Provençal en 2024, merci de vous faire connaître au niveau du CD.

La commission Jeu Provençal organisera avant la reprise de la saison une réunion avec les présidents de clubs organisateurs pour préparer la saison 2024.

Rapport de la Commission de discipline, par Jean Claude CALCAGNO

Les arbitres, les délégués voire les licenciés n'hésitent plus à nous envoyer des rapports circonstanciés, tous les rapports reçus ont fait l'objet d'une instruction en Commission de discipline.

La Commission a eu 10 d'affaire à traiter en 2023.

La commission de discipline est composée de 3 élus du Comité et 3 extérieurs (licenciés) dont 2 OPJ. Elle a aussi été sollicitée pour juger 2 affaires « délocalisées » provenant du CD83 et CD13.

Voici les sanctions prononcées :

- concernant les 8 Affaires départementales
 - 1 : avertissement,
 - 1:3 mois avec sursis
 - 4 : peines de 6 mois avec sursis
 - 1:12 mois avec sursis
 - 1:6 mois fermes
 - 2:6 mois fermes + 6 mois avec sursis
 - 1:1 an ferme +1 an avec sursis
- pour les 2 Affaires délocalisées
 - 1:6 mois fermes + 6 mois avec sursis
 - 3:1 an ferme +1 an avec sursis

Rapport de la Commission Arbitrage, par Giovanni PUGLIA arbitre départemental Ce 72^{ème} Congrès départemental est pour moi l'occasion de revenir sur cet exercice 2023.

4 rapports rédigés par des arbitres ont abouti à des condamnations, c'est un chiffre en hausse.

Cette hausse ne traduit pas une recrudescence des incidents lors des concours mais une application plus ferme et plus juste des règlements de jeu et du code de discipline de la part des arbitres.

Même si plusieurs domaines restent perfectibles nous sommes sur la bonne voie et nous travaillons en étroite collaboration avec le Comité pour améliorer la situation avec notamment l'intégration de nouvelles personnes compétentes dans la Commission de Discipline.

Une des actions de la Commission Départementale d'Arbitrage est de former de nouveaux arbitres. La plupart de nos arbitres sont maintenant à un âge avancé et même si leur volonté est intacte, les contraintes physique et médicale se font de plus en plus lourdes.

Nous avons besoin de renouveler le corps arbitral, j'ai besoin de chacun de vous Messieurs les présidents afin de recenser et de prendre contact avec toutes les personnes intéressées par l'arbitrage. Nous nous ferons un plaisir de les renseigner et les former pour qu'ils intègrent et complètent notre belle équipe.

Ces 2 dernières années j'ai eu l'occasion d'arbitrer avec des collègues provenant des 4 coins de France, un de leurs problèmes est interne : leurs CD ne mettent pas les moyens nécessaires pour attirer de nouveaux arbitres. Les coûts de formation, des tenues et du matériel sont ainsi à la charge du candidat et sont des freins.

Le CD06 est l'un des rares comités à prendre en charge la totalité de ces frais. Je profite de la tribune qui m'est offerte pour remercier chaleureusement notre président Bernard CONSONNOVE, en espérant que tous les moyens mis en œuvre se traduisent par de nouvelles candidatures.

Merci à tous de votre attention et à moins qu'il n'y ait des questions, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une belle saison.

Remise des diplômes et médailles, par Jean Claude CALCAGNO

| DIPLÔME | MEDAILLES 2023 | LICENCE | CLUBS |
|---------|-----------------------|----------|-------------------------|
| OR | BIRRI Jean-Pierre | 00621265 | D.U.C |
| OR | TOGNETTI GUY | 00604156 | NICE METROPOLE PETANQUE |
| ARGENT | MARTELLO Jean | 00611101 | A S C MOUANS SARTOUX |
| ARGENT | OUDEWAAL Willy | 00639430 | PETANQUE ANTIBOISE |
| BRONZE | ZUNINO Alain | 00637463 | GARAVAN PETANQUE |
| BRONZE | CROCHET François | 00645239 | A B ALLEES FORVILLE |
| BRONZE | BALLOCHI Marc | 00629507 | CB XV° CORPS |
| BRONZE | BONO Erasme | 00603290 | D.U.C |
| BRONZE | BEREAU Robert | 00607592 | SAINT JEANNET PETANQUE |
| BRONZE | BARRAL André | 00633339 | A S TURBIASQUE |
| BRONZE | BENAGLIA Jean Louis | 00601269 | EZE PETANQUE |
| HONNEUR | ARMELI GRICIO GREGORY | 00637469 | CB L'ABADIE |
| HONNEUR | BENTALEB ALI | 00644523 | BOULE MOUGINOISE |
| HONNEUR | BERKOUKCHI GERARD | 00633695 | AB BLAUSASC |
| HONNEUR | BONFILS OLIVIER | 00651503 | AB ASPREMONTOISE |
| HONNEUR | BREMA PATRICE | 00621923 | CS TOURRETTAN |
| HONNEUR | CASANA RENE | 00614850 | A B VALBONNE S A |

| HONNEUR | CASTIGLIA GILLES | 00603231 | COLOMARS OLYMPIC CLUB |
|---------|-----------------------|-----------|---------------------------|
| HONNEUR | CHEMIN XAVIER | 00642439 | TINEE PETANQUE |
| HONNEUR | CHIODI DANIEL (HONO) | 00616581 | O.C.B.R |
| HONNEUR | CIPRIANI MICHEL | 00627774 | MINI BOULE |
| HONNEUR | COCOZ MANU | 0062656 | MENTON PETANQUE |
| HONNEUR | GARCIA SALVADOR | 00641597 | SPCOC |
| HONNEUR | GARNERY MICHEL | 00639898 | VILLEFRANCHE PETANQUE |
| HONNEUR | GHELARDI JACQUES | 00618625 | P P A ANTIBES |
| HONNEUR | LAMBINET JEAN PIERRE | 00642234 | LU PESCAIRES DE SAN ROCH |
| HONNEUR | LERDA JEAN LOUIS | 00639323 | ST JOSEPH GRASSE |
| HONNEUR | LESBROS JEAN MARC | 00648238 | AB SQUARE KIRCHNER |
| HONNEUR | NUSBAUM FRANCK | 00644005 | A.C.P.P |
| HONNEUR | PIERRON JEROME | 00601142 | BOULE SOSPELLOISE |
| HONNEUR | PIETRI CHARLY | 00603604 | AB MUNICIPAUX CANTARON |
| HONNEUR | RENALDI ROGER | 000606564 | U S CAGNES |
| HONNEUR | ROMEO VINCENT | 00605137 | ABC SAINTE MARGUERITE |
| HONNEUR | RONDONI JOCELYNE | 00645557 | B A BIOTOISE |
| HONNEUR | SANTI ERIC | 00608912 | BOULE NEUVE CARROS |
| HONNEUR | VALLEE GILLES | 00647852 | ESCARENE PETANQUE |
| HONNEUR | VAN DER HAEGEN PASCAL | 00604770 | LA PETANQUE BOLLENOISE 06 |
| HONNEUR | ZUCCHINI SERGE | 00614772 | A B RIOU |

<u>Questions diverses,</u> intervenues en cours de séance (pas de questions écrites reçues)

| David FABRON (Gattières Pétanque) | On a sollicité les clubs pour présenter des tireurs pour les qualificatifs du tir de précision, Il n'y a pas eu de suite et un problème de communication. |
|---|--|
| Réponse Bernard CONSONNOVE (BC) | Pour être qualifiés au Championnats de France les tireurs doivent être obligatoirement qualifiés via les Championnats Régionaux, or ceux-ci n'ont jamais eu lieu malgré nos différents recours. Nous étions le seul CD de Provence Alpes Côte d'Azur à être partant. Nous nous sommes retrouvés de ce fait dans une impasse, la communication descendate dans les clubs n'a pas suivi. Cette situation ne pourra pas se renouveler en 2024 du fait d'une modification de règlement obligeant les CR à organiser un Championnat Régional même à un seul CD |
| Daniel CHIODI (OCBR) | On a bien intégré le règlement sur les tenues, mais il reste quelques points d'ombre |
| Réponse BC | On a demandé des précisions à la FD |
| Jean Pierre LAMBINET (Lu Pescaires de St Roch) | Pourrait-on espérer une licence gratuite pour augmenter les effectifs jeunes ? |
| Réponse BC | Une offre Parrainage mise en place sur le territoire Provence Alpes Côte d'Azur par le Comité Régional existe, elle permet à un licencié parrainant un nouveau licencié (ou absent de la base fédérale depuis 5 ans) de bénéficier d'une réduction de 50% sur le prix de la licence. |
| | Quant à la licence jeune, elle est à un prix très bas 9€ (jusqu'à la catégorie cadet), cela ne devrait pas être un frein, d'autant qu'elle est gratuite dans de nombreux clubs. |

| | Il y a aussi la possibilité de souscrire un PASS'SPORT | |
|---|---|--|
| Salvatore GARCIA (SPCOC) | Je souhaiterai que mon club soit cité parmi ceux qui se sont engagés dans la PETANQUE A L'ECOLE | |
| Réponse BC | Pas de problème c'est un oubli | |
| Salvatore GARCIA (SPCOC) | Pourquoi ne peut-on pas participer au Boucin de Nice quand le club est situé à la Colle/Loup ? | |
| Réponse de Frédéric CARLIN, chargé de mission à la Ville de Nice qui en chapeaute l'organisation | A l'origine cette manifestation amicale et conviviale n'était ouverte qu'aux clubs Niçois, elle a été étendue par la suite aux clubs de la Métropole de Nice. | |
| Pierre EVANGELISTI (Joyeux Pétanquiers) Réponse BC | Beaucoup de doublons sur les inscriptions en ligne. Pas de reçu à imprimer lors des paiements en ligne Ces anomalies seront remontées au développeur informatique pour correction | |

Le Congrès s'achève, Bernard CONSONNOVE invite maintenant les participants à profiter du cocktail d'honneur.

DÉPARTEMENTA

Nice le, 23/01/2024

Bernard CONSONNOVE

Président du CD06

Jean Claude CALCAGNO Secrétaire Général du CD06